

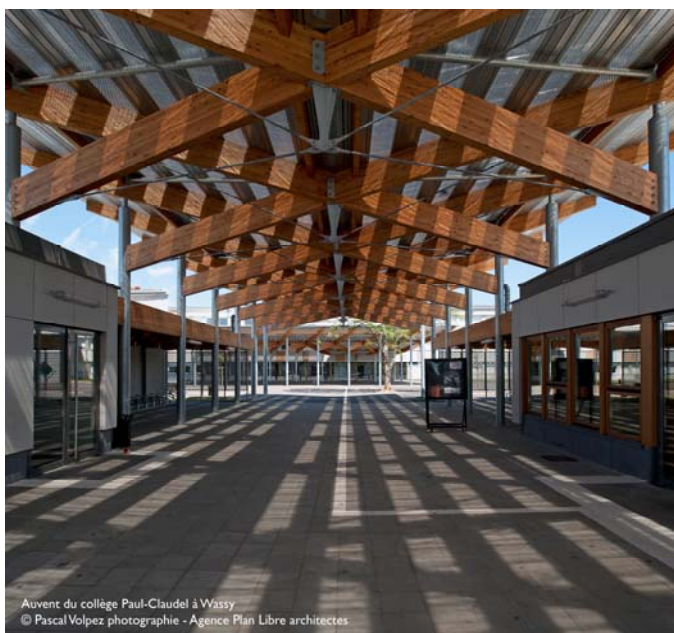
Communiqué de presse
17 janvier 2013

Collège Paul Claudel à Wassy : Un bâtiment exemplaire primé

Après avoir fait partie des 167 réalisations citées dans le « Recueil des belles pratiques et bons usages en matière d'accessibilité de la Cité », publié en ligne par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en 2012, le collège Paul-Claudel à Wassy compte désormais parmi les 6 lauréats de l'appel à projets PREBAT 2011.

Cet appel à projets, organisé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), le conseil régional de Champagne-Ardenne et l'Agence régionale de la construction et de l'aménagement durables (ARCAD), a pour objectif de distinguer des opérations de construction ou de réhabilitation de bâtiments exemplaires, qui illustrent la possibilité d'atteindre la basse consommation à des coûts maîtrisés grâce aux techniques existantes.

Le collège Paul-Claudel a été primé pour les systèmes basse consommation dont il est équipé :



- une isolation renforcée par l'extérieur en ouate de cellulose afin d'éliminer les ponts thermiques ;
- une installation de chauffage performante couplée avec une ventilation double flux à régulation centralisée ;
- des luminaires à faible consommation ;
- un puits de lumière (atrium) permettant un meilleur apport de l'éclairage naturel.

À l'automne 2013, une chaufferie biomasse qui alimentera l'ensemble des bâtiments du campus scolaire présents sur le site sera également installée.

Le conseil général, en sa qualité de maître d'ouvrage des travaux de réhabilitation du collège Paul-Claudel*, avait répondu à l'appel à projets pour faire savoir son engagement à s'inscrire dans une démarche de développement durable pour l'aménagement de son territoire.

* Le conseil général mène le plan collèges depuis 2001. Ce plan consiste en la reconstruction ou la rénovation des collèges publics du département. Le collège Luis-Ortiz à Saint-Dizier, bâtiment à énergie zéro consommation a lui aussi obtenu un prix : le Trophée Archizinc 2012.

Contact presse :

Conseil général de la Haute-Marne

Karl Terrollion – Tél. 03 25 32 88 92 – Courriel : karl.terrollion@haute-marne.fr

Site Internet : www.haute-marne.fr